



P2



Ressources Humaines
Un nouveau D.G.S

P6



Festivités
Vœux du Maire 2019

P15



C.C.A.S
Visite gratuite aux aînés

P10

Dossier Travaux de l'église



Ressources Humaines et Vie Citoyenne

Du changement à la Direction Générale des Services

Après une décennie passée au sein de la Mairie et une vie professionnelle bien remplie, Marie-Christine Bera a fait valoir ses droits à la retraite. Jean-Baptiste Prat a pris son relais en février. Présentation.

Le nouveau D.G.S nous arrive d'Avesnes-sur-Helpe où il a passé ces deux dernières années dans un rôle similaire.

Agé de 44 ans, marié et père d'un enfant, sa formation initiale s'est portée sur le management des organisations. Après avoir enseigné dans le privé, il a débuté sa carrière dans la Fonction Publique Territoriale au poste de Secrétaire de Mairie dans deux Communes rurales de l'Avesnois. Puis, nommé Rédacteur à Solesmes en 2009, il a vu ses responsabilités étendues aux domaines administratif, financier et RH. **Décrochant le concours d'Attaché Territorial** en 2014, il a fait fonction de D.G.S à Feignies jusqu'en 2016.

En saisissant cette opportunité de mutation à Hérim, Jean-Baptiste Prat affirme un peu plus **sa volonté de progresser**, en assumant de nouvelles missions.

L'ensemble du Conseil Municipal et le personnel communal lui souhaitent donc la bienvenue !



cettefoisjevote.eu

Élections européennes
26 mai 2019

**Vous êtes citoyen européen,
choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller voter, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN
705 *	79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars.

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

POUR EN SAVOIR PLUS : www.toutteleurope.eu www.europedirectfrance.eu

Grand débat national 2019

La ville d'Hérin s'était associée à celle de Wallers pour organiser une réunion publique, le 20 février soir à la Grange Dimière.

Quatre thèmes ont été abordés à cette occasion : la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, la transition énergétique et l'organisation de l'Etat et des services publics.

Le compte-rendu de ce débat ainsi que le cahier de doléances ouvert en Mairie de janvier à mars ont été photocopiés par la Préfecture du Nord et adressés pour traitement à la mission du Grand Débat.

Les originaux de ces documents ont été versés aux archives départementales du Nord fin mars, afin d'en permettre la consultation par le plus grand nombre.

La plateforme numérique mise en place par le Gouvernement a, quant à elle, accueilli plus de 2 millions de visiteurs uniques. Plus de **1,2 millions de contributions** y ont été déposées.

Plus de **100 000 réunions d'initiative locale** ont également été référencées sur tout le territoire français.

Se déplacer pour aller voter

La Mairie mettra une voiture à la disposition des personnes qui ne pourront se déplacer par leurs propres moyens, le dimanche 26 mai 2019 (personnes âgées ou porteuses de handicap).

Les électeurs intéressés par ce **service gratuit** pourront **s'inscrire en Mairie jusqu'au vendredi 24 mai 2019 (17h30)**.

Votre vote est utile ! Consultez la **brochure** explicative sur le site www.ville-herin.fr ou cettefoisjevote.eu

Tél : 03.27.20.06.06 - Mail : contact@ville-herin.fr

Ville d'Hérin - Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07

Mail : contact@ville-herin.fr

Ouverture au public : 8h-12h / 13h30-17h30

Site web officiel : www.ville-herin.fr



herin.com

Sommaire

2	R.H - VIE CITOYENNE
3	ETAT CIVIL
4-5	JEUNESSE - SPORTS
6-8	FÊTES - CÉRÉMONIES
9-11	TRAVAUX - SÉCURITÉ
12-14	URBANISME - ENVIRONNEMENT
14	VIE ECO - EMPLOI - FORMATION
15	C.C.A.S - AINÉS - LOGEMENT
16	VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE
17	NOTEZ-LE !
18	PAUSE DETENTE
19	EXPRESSION LIBRE
20	EN PERSPECTIVE

Bulletin édité par le service Communication de la Ville d'Hérin

Mail : comm@ville-herin.fr

Directeur de la publication : M. Jean-Paul COMYN, Maire

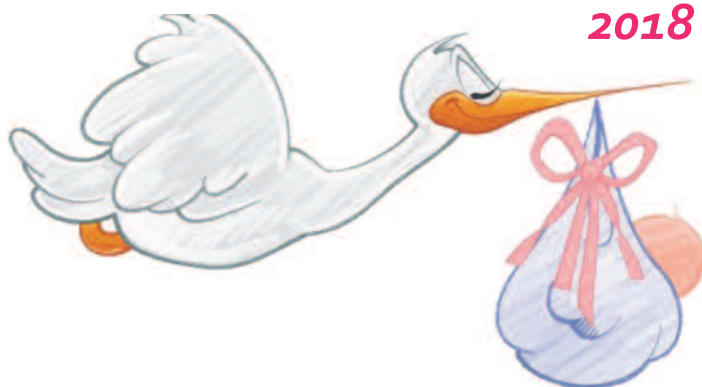
Rédaction-Photographie : Service Communication

Conception graphique et Impression : Visuel Concept - Orchies - 03.20.64.88.09

Tirage : 2000 exemplaires.

Etat civil

**Juillet à décembre
2018**



Ils sont arrivés parmi nous...

Nathan DUJARDIN, le 22 juillet ; Elie DEPAUW, le 11 août ; Augustin POUGET, le 20 août ; Jules DEGROS, le 31 août ; Axel BOSSUYT, le 1^{er} septembre ; Tyméo COUQUE, le 7 septembre ; Sandro BARTOLINI, le 21 septembre ; Inaya MARTINACHE, le 28 septembre ; Lumi OLLIVIER, le 30 septembre ; Liam TELUK, le 30 septembre ; Sacha PAMART, le 9 octobre ; Evan VANDESQUILLE, le 13 octobre ; Jenna LAMIAUX, le 18 octobre ; Manël MAÂMACHE, le 23 octobre ; Anna FAZIO, le 25 octobre ; Coline PEROCHEAU, le 26 octobre ; Néo DEBOFFE, le 28 octobre ; Lilou PARENT, le 11 novembre ; Giulia BADACHE, le 13 novembre ; Essmae ALAHYANE, le 16 novembre ; Luis SOARES, le 16 novembre ; Melvin MISNER, le 26 novembre ; Naël PAUL, le 27 novembre ; Élina YAHIAOUI, le 28 novembre ; Grégoire LEBRUN, le 1^{er} décembre ; Maxence VANELLE, le 11 décembre.

Ils se sont dit « Oui ! »

Cédric CUGNOT et Stéphanie DARMANIN, le 28 juillet ; Donovan JULLIAND et Mélanie DUFOUR, le 31 août ; Esteban GARDINAL et Stéphanie KÜHL, le 8 septembre ; Antoine MULLER et Rachel BARBARISI, le 8 septembre ; Sébastien DUCAMP et Gaëlle FRONTY, le 19 octobre ; Johan DI DIO et Anaïs AUGER, le 22 décembre.

Ils nous ont quittés...

M^{me} Carole DUPRET, le 13 février ; M^{me} Marie LAMBOUR veuve MANGOT, le 19 juillet ; M. Fernand FRANCAERT, le 1^{er} août ; M^{me} Josiane DELPOUVE veuve CARRÉE, le 26 août ; M^{me} Thérèse OLEJNICZAK, épouse ROLLAND, le 9 septembre ; M^{me} Ginette DEVILLERS veuve NÈVE, le 25 septembre ; M. José SANCHEZ, le 5 octobre ; M. Abdelah EL HANI, le 14 octobre ; M^{me} Jocelyne DUDALA épouse MANGOT, le 11 octobre ; M. Guy LECHEVIN, le 17 octobre ; M. Gilbert JOUET, le 19 octobre ; M. André CARLIER, le 7 novembre ; M^{me} Marie-Ange BERNIER, le 1^{er} décembre ; M. Alain DEGAND, le 6 décembre.

Jeunesse et Sports

Parcours du cœur (marche de 7 kilomètres) le 5 mai 2019

Organisé par le Service Municipal des Sports en partenariat avec l'association des Randonneurs Hérinois.

Bulletin d'inscription à retirer en Mairie ou chez vos commerçants. A retourner pour le 30 avril, dernier délai !

PARCOURS DU CŒUR 2019



VILLE D'HERIN

LE DIMANCHE 5 MAI 2019

DEPART 10H : PLAINE SPORTIVE « GERMINAL »

RETOUR : SALLE DES SPORTS « POLYVALENTE »

Les bulletins de participation sont à retirer
chez les Commerçants, en Mairie et sont à retourner
obligatoirement avant le 30 avril 2019 en Mairie



Bulletin de participation
Parcours du Cœur HERINOIS
Le 05 mai 2019 à partir de 10h00

ACTIVITÉ : MARCHÉ 101000

Nom : Prénom(s) :

Adresse : Ville :

Code postal : Age :

Profession :

Pratique habituellement un sport (en club) : ☐ oui ☐ non

Pratique une activité physique : ☐ Régulièrement ☐ Occasionnellement ☐ Jamais

Je déclare être apte à l'activité ☐

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte
ATTENTION : le départ se fera à la plaine sportive « Germinal »

Inscription obligatoire avant le 30 avril 2019 et à retourner en Mairie d'HERIN au 1, Rue Jean Jaurès tel : 03.37.20.06.06 ou un ticket de participation vous sera remis.
A l'issue de cette manifestation, une collecte sera organisée Par l'Association des Randonneurs Hérinois en faveur de la Fédération Française de Cardiologie (Voir le parcours au dos)



Pensez à faire un don !

A l'issue de cette manifestation,
une boîte sera disposée
par l'association des « Randonneurs
Hérinois » en faveur de la
Fédération Française de Cardiologie.

IPNS

Jeunesse et Sports

On a pris soin les uns des autres, au centre de loisirs de février

L'équipe d'animation dirigée par Malika Gosselin a pris en charge une petite cinquantaine d'enfants au cours de l'ALSH d'hiver. Parmi les jeunes vacanciers, on comptait deux enfants porteurs de handicap. Un facteur de sociabilisation pour les uns et d'ouverture d'esprit, pour les autres !

Au programme du thème « Love, love, love », il y avait des ateliers sportifs et informatiques, une chouette boum, des sorties au cinéma et à Dynamic Land mais aussi du chant, des activités manuelles et de la calligraphie. Au vu de leurs adorables créations, on comprend que les bambins - âgés de 3 à 12 ans - étaient inspirés !

Pour rappel, le service « jeunesse » municipal met en place cinq accueils de loisirs dans l'année (à chaque période de vacances, sauf en décembre). Le centre de juillet s'étale sur trois semaines et celui d'août, sur quinze jours (pour toute inscription, se référer à l'info ci-après).



SENS DE CIRCULATION
RUE SUZANNE LANNOY-BLIN ET ABORDS DES ÉCOLES
À PARTIR DU 16 AVRIL 2019
• RÉTABLISSEMENT DU SENS DE CIRCULATION INITIAL
• RUE S. LANNOY-BLIN FERMÉE AUX HEURES D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES CLASSES

Madame, Monsieur,

La phase de test relative à la modification du sens de circulation touche à sa fin.

Pour mémoire, elle avait débuté le 18 février et visait à augmenter la sécurité des piétons et notamment celle des enfants en réduisant la vitesse et en fluidifiant le trafic.

Les observations régulières sur le terrain ont permis d'analyser et de comprendre le flux de circulation, le comportement des usagers et les contraintes induites.

Forts de cette expérience, les élus ont décidé que **LE SENS DE CIRCULATION INITIAL SERA RÉTABLI DÈS LE MARDI 16 AVRIL 2019 MAIS** avec plusieurs **AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES** (écluse, chicane, etc.) dans les rues Jules Guesde, Hilaire Moreau et Suzanne Lannoy-Blin.

À PARTIR DU MARDI 16 AVRIL 2019

- ⇒ Retour au double sens dans les rues Jules Guesde et Hilaire Moreau
- ⇒ Retour au sens unique d'origine dans la rue Suzanne Lannoy-Blin
- ⇒ Retour à la sortie des écoliers rue Suzanne Lannoy-Blin avec une nouveauté importante.
Pour leur sécurité, cette rue sera **INTERDITE À LA CIRCULATION** et donc **FERMÉE À SES DEUX EXTRÉMITÉS AUX HORAIRES D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES CLASSES**, à savoir :
 - De 8h10 à 8h35 et de 11h30 à 11h55
 - De 13h10 à 13h35 et de 16h00 à 16h25

Merci de votre compréhension et de votre vigilance.

La Mairie reste à votre écoute au 03.27.20.06.06.

Accueils de Loisirs d'été : il sera bientôt l'heure d'y penser !

Les inscriptions aux Accueils de Loisirs de juillet et août (du 8/07 au 26/07 puis du 29/07 au 9/08, de 10h à 16h, incluant la cantine) seront prises les :

- ⇒ Lundi 13 et mardi 14 mai 2019 de 14h à 16h30,
- ⇒ Jeudi 16 mai 2019 de 9h à 16h30,
- ⇒ Vendredi 17 mai 2019 de 14h à 18h30.

Au service municipal de la Jeunesse (rez-de-chaussée du bâtiment P.M.I, derrière La Poste).

Enfants scolarisés nés entre 2007 et 2016.

Prévoir :

- Le dernier avis d'imposition du responsable légal ;
- Le carnet de vaccinations de l'enfant ;
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile ;
- L'attestation CAF ;
- Le règlement (en espèces ou chèque, à l'ordre de la régie monétique).

Contact :

Malika Gosselin, coordonnatrice Jeunesse

Tél : 03.27.20.52.83

Mail : m.gosselin@ville-herin.fr

Fêtes et Cérémonies

Vœux du Maire 2019 : « Faire preuve d'ambition dans un contexte budgétaire prégnant »

En présence d'invités de marque, Jean-Paul Comyn a fait le tour des accomplissements de 2018 et des perspectives de 2019 lors de la réception des vœux organisée par Claudine Kern, Adjointe aux fêtes et cérémonies. Des annonces attendues par les administrés plongés, comme les institutions, au cœur d'une situation politique, économique et sociale tendue.

Comme chaque année, plusieurs intervenants extérieurs ont eu la possibilité de s'adresser à l'équipe municipale et à la population en prenant place sur l'estrade. L'occasion de présenter leurs vœux, mais pas seulement.



Les partenaires de la ville répondent présent !

Ce fut d'abord le **Conseiller Départemental Jean-Claude Dulieu**, qui confirma combien l'actuelle situation financière pénalisait l'activité des élus. Il se montra néanmoins satisfait par l'ampleur des investissements concrétisés par les Communes rurales et péri-urbaines, souvent épaulées par le Département. Avec l'appui de ce dernier, la rénovation d'une partie de la voirie du centre-village avait pu aboutir l'an passé. Cette année, les subventions permettront de finaliser le montage financier d'importants projets comme l'installation de **feux dits pédagogiques et la maison médicalisée**, rue Gustave Delory.

Marie-Claire Bailleux prit ensuite son relais à la tribune en qualité de **Vice-Présidente de la C.A.P.H et représentante du Président Alain Bocquet**. Son propos s'orienta essentiellement sur les efforts menés par l'Agglo depuis 2001 en matière de **développement économique local** et de **subventions**.

Elle rapporta plusieurs chiffres-clés, comme les quelques 120 millions déjà investis et l'aide à l'implantation de **140 entreprises** (soit 1 700 nouvelles créations d'emploi) sur un territoire parfois en souffrance. Elle rappela que La Porte du Hainaut avait aussi soutenu **59 dossiers** de travaux d'investissement dont celui d'une entreprise hérinoise, et mentionna les **45 000 €** accordés à huit Très Petites Entreprises (T.P.E) de notre ville ces dix dernières années.



La Maire d'Haulchin eut ensuite un mot pour la **C.F.E** (Cotisation Foncière des Entreprises, ex-taxe professionnelle) dont le nouveau mode de calcul et les augmentations sensibles faisaient grand débat. L'élue annonça que la C.A.P.H avait entendu les contestations et les doléances des intéressés, et que le tir serait rectifié.

Enfin, elle évoqua d'autres formes d'aides allouées aux Communes, telles que la **Dotations de Solidarité** (268 000 € annuels à Hérin) ou les **fonds de concours** contribuant à la mise en œuvre de travaux communaux (équipements ou édifices scolaires, sportifs ou culturels ; trottoirs des routes départementales ; habitat social, etc.). A Hérin, ils furent versés à hauteur de 15 millions d'euros pour la période 2001-2008, soit **3 862 € par habitant**.

Une mise à l'honneur surprise !

Le **Député Sébastien Chenu** fut le dernier à prendre la parole avant l'intermède chanté. Il salua la métamorphose progressive mais bien visible de la ville, initiée par « *des élus parfois à la peine pour répondre aux demandes exigeantes des habitants* » face à la baisse flagrante des dotations. Il leur rendit hommage, gratifiant leur travail désintéressé pour le bien commun et la protection du territoire.

Puis la cérémonie prit une tournure plus émouvante lorsqu'arriva l'heure de la mise à l'honneur d'une habitante particulièrement méritante. Très connue dans la ville, **Jocelyne De Pelseneer** a été choisie pour les **valeurs de travail, d'engagement bénévole et d'attention aux autres** qu'elle incarne depuis de nombreuses années. Maman et mamie accomplie de 26 petits-enfants, elle a travaillé dans le privé dans les années 60 puis à la Mairie de 1993 à 2010.

Encore bénévole aujourd'hui à l'école F. Joliot-Curie, durant les ALSH ou la cantine, Jocelyne ne compte pas ses heures.

La Commune - via le Député - souhaitait lui témoigner sa reconnaissance et sa gratitude en la proposant pour la **Médaille de l'Assemblée Nationale**.



Une 2^{ème} partie de cérémonie rythmée

En reprenant deux titres de la chanson française, la chorale « Choeur à l'unisson » (voir page 16) a fait souffler un vent de légèreté sur la cérémonie.

Pleins feux sur les diplômés du Supérieur

Comme chaque année depuis 2015, le Conseil Municipal valorise la détermination et le succès de ses habitants dans le domaine scolaire. Un appel à se manifester est donc lancé en direction des hérinois(es) titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 et supérieur (voir page 17). **Christine Bajeart, Adjointe en charge de la communication et de la culture**, a ainsi invité **Eloïse Régnier et Jean-Romain lafrate** à monter sur scène.

Après un Bac Littéraire obtenu avec mention, la jeune femme a passé un an en Fac de droit avant de se fixer sur un **BTS « Notariat »**. Actuellement en contrat de professionnalisation dans une agence immobilière lilloise, elle s'occupe de la gestion des biens. Le contact avec la clientèle et l'aide à la concrétisation de projets sont pour elle deux motivations essentielles.

Jean-Romain a, pour sa part, choisi de se diriger vers un **Master « Qualité Hygiène Sécurité »**. Actuellement en CDD dans une usine du groupe L'Oréal secteur « luxe », le jeune homme travaille à améliorer les performances environnementales de son employeur et veille à ce que le personnel exerce ses missions en toute sécurité.

Nous leur souhaitons une excellente continuation dans la poursuite de leurs études et dans leur recherche d'emploi !

Des freins. Mais aussi des progrès et des perspectives !

Avec l'enthousiasme qui le caractérise, le Maire s'est ensuite placé face à ses invités pour les remercier de leur présence et de leur intérêt pour la vie de leur Commune. Avec une pensée pour les personnes en souffrance, il formula des vœux de santé et de sérénité en préambule à son bilan.

« Nous sommes face à une équation simple mais cruelle : faire qualitativement aussi bien, en faisant quantitativement plus, sans avoir les ressources financières suffisantes et surtout sans rien supprimer ! » Une situation exprimée de manière transparente et franche qui ne l'empêche pas de vouloir **poursuivre la ligne conductrice** énoncée voilà cinq ans : **faire évoluer la ville** en s'appuyant sur la clairvoyance et le dynamisme de l'équipe municipale et sur les compétences du personnel communal.

Evoquant une année 2018 faite de satisfactions et de déceptions, il balaya **les avancées de chaque délégation d'Adjoint** : fonctionnalités accrues du site internet officiel, mise en place de la mutuelle communale et du service civique (voir page 15), accompagnement hebdomadaire des demandeurs d'emploi, maintien des centres de loisirs et de la colonie de vacances, organisation de la commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918, actions multiples en faveur de l'environnement, zoom sur la circulation piétonne et la sécurité routière, rénovation de l'église, mouvements au sein du personnel, etc.

Malgré un **contrôle des dépenses** plus que jamais d'actualité, le travail quotidien porte ses fruits : Hérin devient plus moderne et agréable à vivre ! **Les prochains mois amèneront d'ailleurs leur lot de nouveautés**, parmi lesquelles l'aménagement d'une maison médicale rue Danton, la construction d'un maison'Age et d'un établissement recevant des adultes handicapés derrière la brasserie-friterie, la sécurisation du virage de la rue Emile Zola, la construction d'un nouveau lotissement SIA et d'une résidence dans les Corons, au terme d'une longue procédure.

Après quelques rappels d'usage, il enjoignit ses administrés à le rencontrer pour **échanger autour d'idées ou de solutions innovantes** lors de sa permanence ou celle de ses collaborateurs.



Retrouvez les jours et heures de permanence de vos élus, en consultant le site internet www.ville-herin.fr (rubrique « La Mairie ») ou le Guide de l'Habitant (voir page 17).

Fêtes et Cérémonies

Noël et ses petits bonheurs

Il est vrai que les fêtes de fin d'année semblent déjà loin... Le temps passe si vite !

Replongez-vous un instant dans les manifestations-phares de cette parenthèse 2018, teintée de douceur et de joie...

Retrouvez une sélection de clichés pris au cours du mois de décembre sur www.ville-herin.fr



8 décembre - Hérin a fêté Noël !

Depuis 2016, la Mairie organise des **animations spéciales sur la Place Henri Durre**, dans un décor féérique réalisé et installé par les services techniques municipaux. Musique d'ambiance, distribution de chocolat chaud et de bonbons, rencontre avec Mickey et Minnie... Tout est prévu **pour faire passer un bon moment aux enfants !** Le clou de l'après-midi étant de pouvoir prendre **la pose aux côtés du Père Noël** : un souvenir qui ravit autant les petits que les grands !



17-20 décembre - Des colis pour tous

Ce rituel sympathique **lance la saison des plaisirs gourmands !** Il commence dès la confection des **600 colis** par l'équipe municipale et se poursuit par une grande distribution, la semaine durant (écoles, personnel communal, Harmonie Batterie Fanfare). Au même moment, **le C.C.A.S** s'affaire aussi à cette tâche. Fin 2018, **274 colis de Noël** ont été offerts **aux personnes âgées** de plus de 70 ans et **50 colis alimentaires**, aux bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale.



19 décembre - Un geste pour les bébés

C'est une tradition hérinoise depuis de nombreuses années ! La Municipalité a accueilli les familles **des tout-petits nés en 2016, 2017 et 2018 fréquentant le service de P.M.I** (Protection Maternelle Infantile). La puéricultrice et la secrétaire de l'UTPAS d'Anzin étaient présentes à cette occasion.

34 enfants ont ainsi reçu un cadeau adapté à leur âge dans une atmosphère bienveillante et attentionnée.



20 décembre - Les écoliers fous de Charly !

Oui. Le **spectacle de fin d'année** proposé par le service municipal de la jeunesse signe le début des vacances... **Ecoliers de primaire et de maternelles** ont lâché la pression et rigolé un grand coup devant les pitreries de Charly, adorable canin habitué des salles de spectacle. Comme dans un rêve, les personnages des livres d'enfant ont pris vie et fait danser, chanter, taper des mains ! La fête, on vous dit !

Travaux - Sécurité

Déploiement de la fibre optique : bientôt chez vous !



1 138 foyers situés au nord de la Commune seront éligibles à la fibre à compter de la fin de ce mois d'avril. Les autres foyers seront desservis un an plus tard.

Une **réunion publique** a eu lieu le 26 mars à La Sentinelle sur invitation de **CapFibre**, par **courrier personnalisé**. Les habitants déjà concernés par ce service de pointe ont été informés sur les modalités de raccordement de leur domicile et les offres opérateurs disponibles.

Ces derniers ont également été conviés au « **Forum des opérateurs** » qui s'est tenu le **vendredi 12 avril** à la salle des fêtes de **Trith-Saint-Léger**.

- Pour toute **question relative à l'installation de la fibre et à votre éligibilité**, rendez-vous sur : www.capfibre.fr/ ou par téléphone au N° Vert : 0800.159.162 (Gratuit)
- **Les arrêtés municipaux** liés aux travaux en cours sont consultables sur la page d'accueil du site officiel de la ville. Voir ville-herin.fr rubrique « Documents officiels ».

PactEnergie
Porte du Hainaut

Bilan mitigé pour l'achat groupé d'énergie

Avec l'opération « **PactEnergie** » lancée au cours du dernier trimestre 2018, l'agglo avait donné l'opportunité aux habitants des **26 Communes participantes** de faire des économies sur leurs factures de gaz et d'électricité, en changeant de fournisseurs.

Lors d'une réunion organisée mi-décembre à Wallers-Arenberg, l'association « **Pôle Synéo** » (chargée de mutualiser les savoir-faire) a dévoilé un premier **bilan en demi-teinte** puisque seules **270 souscriptions** avaient été confirmées à cette date. Un chiffre décevant ramené à la taille du territoire impacté (30 000 foyers) et aux moyens consacrés...

La ville d'Hérin - fortement impliquée dans la communication de l'offre - s'est cependant **placée en 6^{ème} position sur 26** en termes d'adhésions, avec 14 contrats « électricité » et 12 « gaz ».

Le renouvellement de cette opération en 2019 reste, pour l'heure, en suspens. Il faut tirer les leçons de cette première expérience, qui - en plus d'être innovante - aura tout de même eu le mérite d'apporter une information pédagogique à des usagers souvent mal renseignés sur le sujet.

Rappel !



Le dépassement entre voitures ne sera bientôt plus autorisé, rue Gustave Delory (D 470)

Cela vous a déjà été annoncé dans le magazine de décembre 2018... Après la nécessaire réfection de chaussée de la Départementale 470 en octobre dernier, l'Adjoint au Maire en charge de la voirie a sollicité la **révision de la signalisation routière horizontale** auprès du **Département du Nord**.

La modulation dite « T3 » a donc été programmée et sera opérationnelle dans les semaines qui viennent.

Le traçage qui séparera les deux voies de circulation instaurera une interdiction de dépassement dans toute la rue, hors véhicules lents (tracteurs, vélos).

Cette mesure devrait **renforcer la sécurité des usagers et inciter à une conduite apaisée** sur cette route très fréquentée, où la vitesse souvent inadaptée fait craindre le pire aux riverains.

Le non-respect de la nouvelle signalisation exposera les contrevenants à une **verbalisation**, en référence au Code de la Route.

Dossier en « Une »

1



2



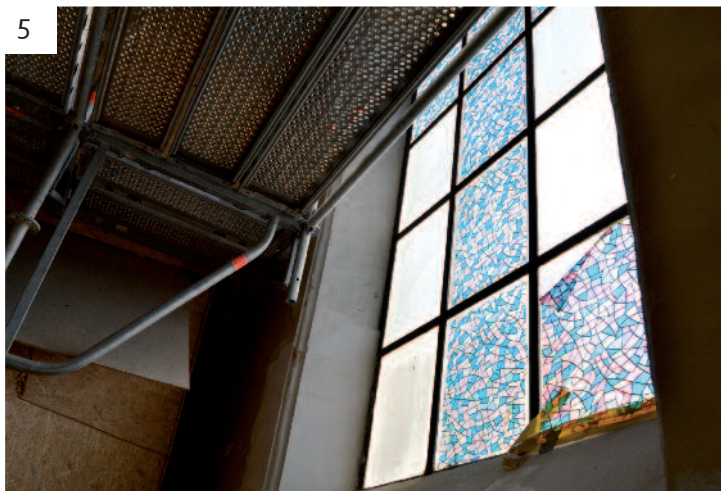
3



4



5



6



Travaux - Sécurité

Réfection de l'église Saint-Amand : agir pour l'avenir

L'édifice religieux - rare vestige hérinois du 18ème siècle - est fermé au public par arrêté municipal depuis juillet dernier. Devenu vétuste, pour ne pas dire dangereux, il fait l'objet d'une profonde restauration qui vise à le réhabiliter au sein de la Paroisse. Sa réouverture est prévue d'ici l'été 2019.

Les travaux de rénovation et de transformation intérieure du bâtiment sont supervisés par l'Agence Nathalie T'Kint, architecte du patrimoine à Lille. **Un chantier lourd, long mais nécessaire** pour Daniel Boittiaux, Adjoint au Maire en charge des travaux, qui résume la situation simplement : *"Si nous n'agissons pas maintenant, il y aurait danger d'ici quelques décennies"*.

Un bâtiment dégradé

En cause notamment, l'écartement des murs de la nef (*photo 1*) qu'il va falloir stopper à l'aide de tirants métalliques. La conséquence d'une poutre sciée en d'autres temps, sans explication apparente.

Mais ce n'est pas tout : il faut combler les multiples fissures des murs (*photo 2*), renforcer et ré-enduire la voute fatiguée (*photo 3*), revoir entièrement le système de chauffage devenu obsolète. L'ancienne chaufferie a ainsi été démantelée cet hiver (*photo 4*) et laissera la place à une chaudière à condensation que complèteront bientôt des caniveaux chauffants, au sol.

A l'heure de la rédaction de ce journal, les ouvriers s'affairent encore à la mise aux normes de l'électricité et aux réparations de la charpente, en très mauvais état par endroits. Une bien mauvaise surprise puisque de nombreuses pièces-maitresses doivent être remplacées afin d'éviter de nouvelles infiltrations. *« Ceci est possiblement lié à une rénovation non conforme effectuée en 1985. Malheureusement, cela augure du retard et des dépenses supplémentaires obligatoires »* déclare-t-on en Mairie, alors que l'accessibilité réglementaire, l'éclairage et les peintures restent à faire.

De la dimension spirituelle des vitraux

La prochaine grosse étape (en avril - mai) consistera en l'installation de vitraux flambant neufs, réalisés par l'entreprise d'un maître-verrier de réputation internationale, Pierre Brouard (voir photo de Une).

Ils remplaceront les treize verrières actuelles défraîchies voire cassées (*photo 5*).

L'aspect visuel a été débattu par l'expert, un collègue d'élus et l'Abbé Callebaut, représentant de la Commission d'Art Sacré (*photo 6*), avec un fil conducteur clair : *« L'église actuelle est dépouillée, austère. L'idée est de ramener de la chaleur, de la rendre enveloppante »*.

Mais c'est aussi en s'appuyant sur l'architecture, *« un art majeur qui guide le travail du maître-verrier »*, que tous se sont entendus sur les thèmes des futurs vitraux :

- La Croix sera exploitée de manière explicite en fronton ainsi que pour chacune des dix baies latérales de la nef. Ici, une lecture graphique et graduelle sera permise grâce à la couleur ;
- Les symboliques de la Lumière éternelle et des Saintes-Ecritures sont envisagées pour les deux baies du chœur.

Un ouvrage d'une remarquable précision, à la fois artistique et d'une grande technicité, que le groupe de travail pourra apprécier lors d'une visite inédite des ateliers familiaux « Brouard », à Ronchin.

Un patrimoine sous la responsabilité de la Commune

Que l'on soit fidèle à l'Eglise ou non, la question de la sauvegarde du lieu de culte ne se pose pas, pour Daniel Boittiaux : *« Il s'agit d'un bâtiment communal comme un autre, astreint aux normes obligatoires d'accessibilité. Par ailleurs, l'église fait partie du patrimoine historique et architectural local : nous nous devons de la conserver dans le meilleur état possible »*.

Ce chantier d'ampleur, dont le coût s'élève à 866 119 € TTC sera subventionné à 60 % par l'Etat, le Département et La Porte du Hainaut.

Urbanisme - Environnement

Canalisations bouchées : stop aux lingettes dans les toilettes !



C'est un problème récurrent, observé plus particulièrement en centre-ville et dans le quartier des Blancs-Rieux ces derniers mois... Le réseau de collecte des eaux usées se bouche, déborde et refoule : ce n'est agréable pour personne !

Face à cette situation problématique qui **peut engendrer de gros dégâts dans les habitations**, les élus ont cherché à comprendre l'origine du problème. Car faire intervenir Noréade et les spécialistes du débouchage à tout bout de champ n'est pas une solution.

Daniel Boittiaux, Adjoint au Maire en charge des travaux, a ainsi été amené à échanger avec des **experts en assurance** lors d'un récent sinistre. La conclusion est irréfutable car elle se vérifie à l'œil nu : les lingettes jetées dans les WC - certes sans mauvaise intention ! - participent à la montée en charge du réseau...

En effet, bien que les lingettes ménagères/hygiéniques et d'autres produits (protections périodiques, tubes de rouleaux de papier hygiénique, etc.) soient présentés comme biodégradables et donc jetables dans la cuvette des WC, ils constituent un **réel danger** pour le bon fonctionnement du réseau d'assainissement.

Que se passe-t-il dans les tuyaux ? *

Du fait même de leur structure, **ces objets s'agglomèrent** facilement entre eux et s'amassent sur les obstacles présents dans les conduits d'évacuation.

Cumulés à d'autres déchets organiques (comme la graisse, notamment), ils finissent par former des barrages susceptibles de boucher complètement et durablement la canalisation.

Les **risques** principaux sont :

- **L'obstruction des réseaux de petits et moyens diamètres.** Ces obstructions provoquent des engorgements pouvant conduire à des débordements chez les usagers.
- **La mise en panne des pompes et de façon générale des organes mobiles.** Une grille colmatée étant susceptible de provoquer une inondation.

Sans surprise, ces dysfonctionnements nécessitent des **interventions coûteuses** et posent d'importants problèmes aux collectivités...

Que faire des lingettes utilisées ?

La place des objets utilisés pour l'hygiène quotidienne est tout simplement **dans la poubelle !**

Car la biodégradabilité d'une lingette nécessite en réalité **plusieurs mois**, soit un laps de temps très supérieur à celui de son séjour dans le réseau...



Etre raccordé au tout à l'égout ne signifie pas que l'on peut tout y jeter (à Hérin, on a pourtant retrouvé un sac de linge dans les égouts...).

Pour votre confort, et dans l'intérêt de tous, retenir qu'un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques et des eaux pluviales.

*Source : <https://www.allodebouchage.com/>

Urbanisme - Environnement

Bientôt les beaux jours ! Quelques rappels utiles...

Appel aux dons « plantes vivaces »

Vous souhaitez faire un geste pour participer à l'embellissement de votre ville ? Votre générosité « en nature » est la bienvenue !

La Mairie lance un appel aux particuliers qui possèderaient des variétés de **plantes vivaces en surnombre**, « l'idée étant de diversifier au maximum les variétés et de couvrir largement la Commune », explique **Jean-Marc Mortreux, Adjoint au Maire** en charge des questions environnementales.

Si vous souhaitez vous défaire de quelques-uns de vos plants, n'hésitez pas à **contacter la Mairie** par téléphone au 03.27.20.06.06 ou par mail : contact@ville-herin.fr

Les services municipaux se déplaceront à votre domicile pour les récupérer. Merci pour votre contribution !

Stop aux tontes et au bricolage à toute heure !

Une norme européenne limite le bruit d'une tondeuse homologuée à 96 dB. Dans la mesure du possible, optez pour une tondeuse électrique : elle produira beaucoup moins de nuisances sonores qu'une thermique.

Pour mémoire, la loi interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

- En jour ouvrable : 8h30 - 12h/14h - 19h30
- Le samedi : 9h - 12h/15h - 19h
- Le dimanche et les jours fériés : 10h - 12h

Le fauteur de bruit encoure une contravention de 3ème classe (**amende de 450 €**).

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit

Le brûlage des déchets verts et ménagers est interdit toute l'année dans les Hauts-de-France, en vertu des dispositions des **règlements sanitaires départementaux**.

En effet, les **polluants** émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent **nuire à la santé** des hommes et à l'environnement. Ne contribuez pas à cela !

Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le Maire, ses Adjointes ou les forces de l'ordre. En cas d'irrespect de la Loi, une **contravention de 450 €** peut être appliquée (art. 131-13 du Code Pénal).

Pour vous aider à trouver des solutions alternatives, les services de l'Etat ont édité une **plaquette informative**, disponible sous version papier à l'accueil de la Mairie.

Voir aussi : <http://www.nord.gouv.fr>



Composter, c'est facile et bon pour la planète !

Chez vous...

Pourquoi ? D'abord, parce que le compostage à domicile permet de réduire de 30% le poids de votre poubelle d'ordures ménagères.

Puis, en quelques mois, vos déchets se transforment en compost et deviennent un engrais naturel et économique, appréciable pour embellir votre jardin !

J'ai besoin d'un composteur !

Depuis 2016, dans le cadre de son programme « **Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi** », le **SIAVED** propose aux habitants de son territoire l'acquisition de **composteurs à prix réduit** afin de permettre à chacun de valoriser ses bio déchets à domicile.

Si vous n'êtes pas encore équipé, connectez-vous au **site internet** du SIAVED www.siaved.fr pour télécharger le **bon de commande** et connaître les **bonnes pratiques** à mettre en œuvre.

Depuis le 1er mars 2019, les composteurs sont vendus aux tarifs suivants :

- **15€ pour un 400 litres**
- **18€ pour un 600 litres.**

Un geste citoyen pour embellir notre Commune !

Grâce au partenariat avec le SIAVED, **notre Commune s'est engagée en faveur de l'environnement** en installant un site de compostage dans **notre cimetière**.



Le site de tri est composé :

- De **trois composteurs** pour y déposer vos fleurs, végétaux et compositions fanées,
- De **poubelles** pour les jardinières, cellophane, plaques de marbre...

En triant vos déchets au cimetière, vous agissez là aussi pour la planète ! Grâce à l'aide des agents communaux, **vos déchets devenus engrais serviront à l'entretien et à l'embellissement floral de notre ville.**

Urbanisme - Environnement

Des nuisibles dans votre secteur ? Signalez-le en Mairie

Les fléaux se suivent et ne se ressemblent pas... Il en est un que l'on dénonce de plus en plus souvent dans la ville : la présence de rongeurs sans complexes à proximité des habitations...

Pour vous aider à éliminer ces nuisibles souvent porteurs de maladies, la Mairie met à votre disposition des **produits répulsifs**, sur simple demande à l'agent d'accueil.

Mais face à leur **consommation croissante**, Jean-Marc Mortreux, Adjoint au Maire, vous invite désormais à **laisser vos coordonnées** afin qu'il puisse **constater le problème de visu**.

Quelques astuces pour lutter contre les rats et les souris* :

- Usez du poivre et des citrons coupés moisis qu'ils détestent !
- Adoptez un chat... Efficacité garantie !
- Versez 1 ou 2 goutte(s) d'huile essentielle d'eucalyptus sur des petites boules de coton : les souris détestent cette odeur, elles rebrousseront chemin.
- Sachez que le rat est très intelligent : il établit un rapport entre le poison et son état. Par ultrason, il transmet l'information à ses semblables. Le résultat des produits à l'action dite immédiate est donc tout relatif...

*Source : <https://www.toutpratique.com>



Fumer tue... aussi l'environnement

Chacun est certes libre d'abuser de ses petits plaisirs personnels, quels qu'ils soient. La cigarette en fait partie... Cependant, la liberté individuelle ne s'arrête-t-elle pas où celle des autres commence ?

Et l'espace public n'est-il pas, par définition, le lieu emblématique du partage des libertés ?

Alors, pour éviter le **spectacle d'un sol jonché de mégots** comme ce fut le cas en février après un week-end chargé en manifestations à la salle des fêtes et à la salle des sports, il est demandé aux fumeurs de **respecter une consigne peu contraignante : utiliser les cendriers tout proches**. Restons dignes !



Dev. Economique - Emploi et Formation

Depuis 2015, près de 80 personnes ont été initiées gracieusement aux gestes d'urgence



Et c'est une satisfaction pour Franck Scartoccetti ! L'Adjoint au Maire délégué à l'emploi et à la formation l'a d'ailleurs exprimé lors de la remise des diplômes aux participants des sessions P.S.C 1 de mars et octobre 2018 (photo du 14 décembre 2018).

Savoir réagir vite et bien face à une situation d'urgence peut s'avérer utile tant dans la sphère privée que professionnelle. Sans oublier qu'« à compétence égale lors d'un recrutement, la formation « Prévention et Secours Civiques » peut faire pencher la balance en faveur du titulaire ».

Une affirmation complétée par Wilfrid Dulieu, formateur issu de l'A.F.S.P.D de Douai : « A l'avenir, cette formation deviendra obligatoire. En attendant, il faut sauver votre acte volontaire ».

La Mairie devrait financer une prochaine session en début d'été, en direction des demandeurs d'emploi.

C.C.A.S. - Aînés - Logement

Visite gratuite aux aînés : pourquoi pas vous ?

La Mairie vous l'a annoncé dans son précédent magazine : deux jeunes gens ont été recrutés pour apporter une compagnie et une aide aux seniors isolés ou fragiles.

Une action inédite qui commence à trouver son public !

Entrés en novembre dans le cadre d'un service civique d'une durée de huit mois, **Gwendoline et Dylan** - respectivement 19 et 22 ans - rendent aujourd'hui des **visites de convivialité** dans cinq foyers hérinois.

Sélectionnés pour leur sérieux, leur bienveillance et leur discrétion, ils accompagnent leurs hôtes lors d'une marche, le temps d'un jeu de société ou d'une discussion à bâtons rompus. Ils peuvent aussi **rendre de menus services**, tels qu'une course à la pharmacie, à La Poste ou à la boulangerie. « *Il m'arrive aussi de changer une ampoule ou d'effectuer une petite réparation* » explique Dylan dans un sourire.



Tous deux à l'aube de leur carrière professionnelle, ils s'épanouissent dans cette mission **de confiance** que les gens découvrent parfois par le **bouche à oreille**. « *Une fois le premier contact passé, c'est plus facile ! Il faut le temps de faire connaissance... Et puis certaines personnes sont plus en demande que d'autres : nous adaptons la fréquence et la durée des visites* » précise Gwendoline, enthousiaste.

Un dispositif souple et simple

Sentez-vous à l'aise : **en plus d'être totalement gratuites, c'est vous qui décidez du rythme des visites, selon vos besoins ou votre humeur**. Aucune condition d'âge ou de ressources ne sont requises !

Ce service est mis en place jusqu'en juillet. Un bilan sera mené au terme du service civique des deux jeunes gens : la reconduction de cette action en dépendra.

Profitez-en donc maintenant !

⇒ **Contactez Sabrina**, responsable du C.C.A.S en Mairie, par téléphone au 03.27.20.06.18 ou par mail : ccas@ville-herin.fr

La mutuelle communale a fédéré 66 adhérents en un an



En février 2018, le Centre Communal d'Action Sociale signait un partenariat avec la société « S.M.H » pour sa **mutuelle santé collective**.

Le premier bilan est positif, à l'échelle de la Commune.

Face aux disparités avérées en termes **d'accès aux soins**, le Conseil d'Administration avait eu la volonté de proposer une solution novatrice, via une **mutuelle individuelle négociée au tarif groupe**.

Au 1er mars de cette année, plus de 65 hérinois avaient contractualisé avec la S.M.H.

Et chacune des parties y trouve son compte selon **Sabrina Kühl**, collaboratrice directe de Dominique Hourez, Adjointe au Maire en charge des questions sociales : « *Les habitants apprécient le conseil personnalisé délivré lors des permanences en Mairie. Véronique Hoest (conseillère mutualiste) ne pousse jamais à souscrire le contrat le plus cher : elle oriente en fonction des besoins réels* ». Ecoute et adaptabilité : voilà qui devrait rassurer les indécis !

Quant au prestataire – qui lançait le pan « collectif » de son activité à Herin – il a vu sa notoriété s'accroître et faire **des émules auprès des collectivités environnantes**. La ville de Oisy s'est intéressée à la démarche pour sa population, Maing également.

Du point de vue des élu(e)s de notre Commune, l'important est de **défendre les intérêts des administrés** en trouvant des **services performants et avantageux pour leur pouvoir d'achat**. Les résultats de cette action sont donc encourageants ! Une incitation à faire toujours mieux pour améliorer votre quotidien...

Pour tout devis ou renseignement...

Une permanence est organisée mensuellement en Mairie de 9h30 à 12h, dans la salle des mariages.

N'hésitez pas à consulter le site www.ville-herin.fr ou la page Facebook herin.com pour connaître les prochaines dates.

⇒ **Contact direct** : Véronique Hoest

Tél : 07.86.46.37.55

Mail : veronique.hoest@smh.fr

Vie Culturelle et Associative

Les seniors ont fêté Noël !

On sait profiter des bons moments, au club du 3^{ème} âge ! Et la fin d'année offre une multitude d'occasions de (se) faire plaisir, notamment le **jeudi de 14h à 18h30 à la salle des fêtes** (jeux de société, discussions amicales, etc.) ou lors de sorties divertissantes.

Rejoignez l'association en contactant Dominique Hourez au 06.22.08.36.17 (trois séances d'essai offertes).



Du neuf du côté de la chorale

Le bureau de l'association « Chœur à l'unisson » a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 2 février.

Nicole Kielbasiewicz en a repris la présidence et vous invite à pousser la chansonnette, quel que soit votre âge, chaque **mercredi de 19h15 à 20h15 à l'Espace Alphonse Delpointe**. Ambiance chaleureuse et dynamique garantie... L'essayer, c'est l'adopter !

Cotisation : 12 € - Contact : 06.20.20.24.48.



38^{ème} édition de la course des Hauts-de-France



Vous avez plus de 18 ans, vous avez votre permis de conduire (dans le cas contraire, vous pourrez être en doublon avec un titulaire du permis) et vous souhaitez donner une heure de votre temps pour un événement sportif international qui traverse votre Commune ?

Rejoignez les signaleurs* de la 38^{ème} course cycliste internationale par équipe les 24, 25 et 26 mai 2019.

CETTE COURSE TRAVERSERA HÉRIN LE DIMANCHE 26 MAI 2019 :

- 1^{er} passage de la caravane publicitaire prévue le 26 mai à 11h21 - 1^{er} passage des coureurs prévu le 26 mai 2019 à 12h21
- 2^{ème} passage de la caravane publicitaire prévue à 11h29 - 2^{ème} passage des coureurs prévu à 12h28

⇒ **Renseignements** auprès de M. Philippe Niellen, Vice-Président délégué de Clovis Sport Organisation, responsable de la sécurité et des relations avec les collectivités locale.

Coordonnées : 17 ter rue d'Achicourt 62000 Arras - Tél : 06.80.53.57.72 - Mail : niellen.philippe@orange.fr

* **En acceptant cette mission, vous vous engagez à signer la charte des signaleurs** (à compléter préalablement - disponible auprès du service municipal des sports - Tél : 03.27.20.06.12)

Stationnement et circulation - Important à lire :

Cette course passera par Hérin, via son artère principale : venant de Petite-Forêt, les coureurs emprunteront les rues Victor Hugo, Auguste Caron, Jean Jaurès, du 11 novembre, Jean-Jacques Rousseau et Émile Zola. Ils sortiront en direction de Rouvignies.

⇒ **CIRCULATION INTERDITE DANS LES DEUX SENS, 30 MINUTES AVANT L'HORAIRE DONNÉ DU PASSAGE DES COUREURS.**

⇒ **LE STATIONNEMENT SERA INTERDIT DANS LES RUES CONCERNÉES, MÊME SUR LES TROTTOIRS, DE 10H à 13H.** Les riverains sont invités à prendre toutes les dispositions pour sortir leurs véhicules du circuit avant 10h.

⇒ **Attention, le 26 mai 2019 est également la date des ÉLECTIONS EUROPÉENNES.** Pour rejoindre votre bureau de vote, tenez compte des horaires ci-dessus pour ne pas être bloqué sur la route.

Préférez voter de bonne heure ou après le passage de la course. Merci de votre compréhension.

Notez-le !

Célébration des Noces d'Or et de Diamant

La Municipalité fête les Noces des couples qui ont eu ou auront 50 ou 60 ans de mariage en 2019. Les **inscriptions** seront prises en Mairie jusqu'au **31 juillet 2019** : n'oubliez pas votre livret de famille !

La réception aura lieu le dimanche 20 octobre 2019 à 11 heures, salle des mariages.

Guide de l'Habitant 2019

La Mairie a mis à jour son guide pratique et gratuit, pensé pour faciliter vos démarches et recherches quotidiennes.

Demandez-le à l'accueil de la Mairie ou **téléchargez-le** depuis le site internet officiel de la Ville : www.ville-herin.fr

Cadeaux de fêtes des pères et des mères

Retirez votre **ticket d'attribution indispensable** auprès du service municipal des fêtes et cérémonies **avant le 17 mai**, dernier délai. N'oubliez pas votre pièce d'identité !

Les personnes non inscrites en 2018 devront présenter un justificatif de domicile et leur livret de famille, en plus.

La réinscription est obligatoire si vous n'avez pas retiré votre cadeau en 2018.

Retrait des cadeaux le samedi 25 mai 2019 de 8h30 à 12h, à l'Espace Alphonse Delpointe (près de la Mairie).

Vous venez d'avoir 16 ans? Pensez au recensement militaire !

Modalités ? Les jeunes français(e)s doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile **dans les trois mois suivant leur anniversaire**, muni(e)s d'un justificatif de domicile et d'un document attestant de leur nationalité française (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

Pourquoi se faire recenser ? Cette démarche citoyenne permet aux jeunes d'effectuer leur journée d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. **Le certificat** délivré à l'issue de cette journée leur permettra de **se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc...).

J'apprends l'informatique grâce à la cyberb@se !

L'Espace Numérique de Proximité Barbusse/Michel (accès rue Jules Guesde) vous propose ses **ateliers de perfectionnement gratuits**.

⇒ **Les lundis des confirmés** : 29/04 et 6/05 : Excel (calculs) ; 13/05 : organisation et sauvegarde ; 20 et 27/05 : compilation pour l'autoradio ; 3 et 17/06 : retouches avec Paint.net ; 24/06 : foire aux questions.

⇒ **Les jeudis des débutants** : 25/04 : Excel (mise en forme) ; 2 et 9/05 : Excel (calculs) ; 16/05 : organiser ses documents ; 23/05 et 6/06 : compilation pour l'autoradio ; 13 et 20/06 : découverte de Paint.net ; 27/06 : foire aux questions.

Ateliers adultes : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30

Accès libre et aide personnalisée : mercredi de 14h à 18h30.

Infos par tél. au 03.27.19.11.46 ou par mail : m.richard@ville-herin.fr

Jeunes diplômés, la Ville met votre réussite à l'honneur !

Vous êtes Hérinois(e) et avez obtenu un **DIPLOME DE NIVEAU BAC + 2 OU SUPERIEUR en 2019** ? Présentez-vous en Mairie (service Culture) **avant la mi-décembre**, muni(e) du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité. Infos par tél : 03.27.20.06.04 ou mail : jp.dubart@ville-herin.fr

Votre **présence sera indispensable** le jour de la cérémonie des Vœux du Maire (janvier 2020) pour la remise, en mains propres, de la distinction et du cadeau offert par la Municipalité.

Nouveau : une aide pour dépêtrer vos dossiers complexes C.P.A.M ou M.D.P.H

Nicole Kielbasiewicz - Présidente du Conseil d'Administration de la C.P.A.M du Hainaut - se propose de vous recevoir bénévolement **chaque vendredi de 11h à 12h, salle des mariages (en Mairie), à compter du VENDREDI 24 MAI 2019.**

Elle pourra vous renseigner ou vous apporter son aide sur le montage d'un dossier complexe, les aides à vivre, la prise en charge de factures (selon barème), le déblocage d'aides journalières ou encore la compréhension des prestations M.D.P.H.

Attention ! Aucun courrier ne sera transmis à ces administrations.

Pause détente

Recette

Œufs mimosa à la betterave

Réalisation

- Difficulté : facile
- Coût : bon marché
- Préparation : 20 minutes

Ingrédients pour 12 pièces

- 6 œufs durs
- 60 gr de betterave cuite
- 50 gr de fromage frais à tartiner
- Sel/poivre
- Quelques brins de ciboulette

Etapes de préparation

1. Ecaler les œufs durs puis coupez-les en deux
2. Mettez les jaunes dans un petit mixeur
3. Ajoutez la betterave cuite coupée en gros dés
4. Ajoutez le fromage frais, du sel et du poivre du moulin
5. Mixer en purée
6. Réservez au frais puis garnissez les œufs avec le mélange à la betterave
7. Dresser joliment sur un plat avec la ciboulette ciselée
8. Bon appétit !



Source : <https://www.750g.com/>

Faites-le vous-même !

- Débutant - Moins d'une heure
- A confectionner en famille !

Fabriquez un panier qui accueillera le butin de la chasse aux œufs ou un petit pot « Lapins » !





Chères Hérinoises, chers Hérinois,

Comme chaque début d'année, l'équipe municipale a été chargée de débattre sur les orientations budgétaires de 2019 et de voter le Budget Primitif.

Nous terminons notre mandat avec la satisfaction d'avoir réalisé une grosse partie de notre programme électoral. Malheureusement, le contexte économique, politique et social limite notre champ d'action. **Nous aurions aimé faire plus** notamment concernant la réfection des voiries mais les normes pour les aménagements des trottoirs et de la chaussée alourdissent considérablement le coût de ce genre de travaux.

Concernant **la sécurité**, nous avons mis en place un changement temporaire du **sens de la circulation aux abords des écoles**. Si nous observons une amélioration des conditions de stationnement et surtout la sécurisation des écoliers, nous conserverons ce fonctionnement.

Nous tenons à souhaiter la **bienvenue à notre nouveau Directeur Général des Services**, Monsieur Jean-Baptiste Prat. Cela apportera certainement **un nouveau souffle** et une touche de modernité dans la gestion de la collectivité.

Cordialement,

Bernard DEGROS



Ensemble pour Hérin ...

Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal

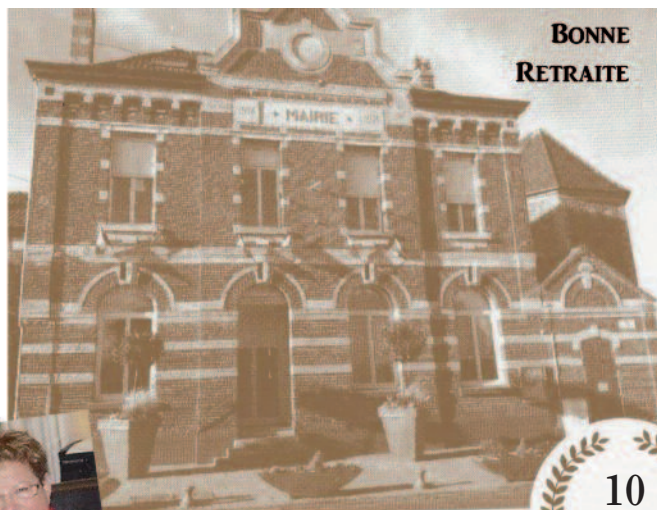


Michel Bassez

Conseiller
Municipal,
Maire Honoraire,
Président
de la liste PCF,
l'Humain d'Abord,
et du groupe
« Ensemble pour
Hérin »

Nous souhaitons une
retraite bien méritée à
notre Directrice
Générale des Services
qui a beaucoup œuvré
pour notre ville d'Herin.

Très attachée au
Service Public, au
Personnel Communal,
c'est là un engagement
précieux qui reste un
exemple à suivre.



**BONNE
RETRAITE**



MARIE – CHRISTINE BERA
2009 ... 2019



Merci... Michel BASSEZ et les élus « Ensemble pour Hérin »

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.

En perspective

Ces calendriers sont communiqués à titre indicatif (sous réserve de modifications).
Contactez l'association organisatrice pour toute information complémentaire.

AVRIL 2019

• Salle des fêtes

28 : Repas dansant de la section « Danse en ligne » de l'H.A.C.L.E

• Salle des associations (Suzanne Lannoy-Blin)

27 : Assemblée Générale extraordinaire du Comité des Fêtes des Corons d'Hérin, à 11h

• En extérieur

28 : A 10h, dépôt de gerbe au Monument aux Morts (cimetière) par la Municipalité, en souvenir des Victimes et Héros de la Déportation

8 : Défilé du 74^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 : rassemblement à 10h15 dans la cour de la salle des fêtes ; 10h30 : départ du cortège vers le Monument aux Morts (cimetière) ; retour vers l'Espace Alphonse Delapointe

11 et 12 : Festival des majorettes organisé par « Les Flammes Hérinoises » à la salle des sports Auguste Delaune

25 : Distribution des cadeaux de fêtes des mères et des pères, de 8h30 à 12h à l'Espace Alphonse Delapointe (*uniquement sur présentation de votre ticket d'attribution*)

26 : Passage de la Course Cycliste des Hauts-de-France dans la ville (*stationnement et circulation interdits dans les rues concernées de 10h à 13h – Voir détails page 16*)

• En extérieur

8 : A 10h30 au cimetière, dépôt de gerbe par la Municipalité en hommage aux Victimes de la Guerre d'Indochine

14, 22 et 29 : Fêtes des écoles

16 : Brocante organisée par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin, de 8h à 18h (*Place de Verdun et rue des Blancs-Rieux*)

18 : Commémoration de l'Appel du 18 juin : dépôt de gerbe au cimetière à 17h30 par la Municipalité

22 : Remise des Prix aux écoliers hérinois par la Municipalité, à l'école élémentaire H. Barbusse – L. Michel

25 : Réception des enseignants par la Municipalité à 17h en Mairie

29-30 : « Fête du Ch'ti Village » et carnaval organisés par la Commission Municipale des fêtes, en partenariat avec le C.F.H et l'H.A.C.L.E

MAI 2019

• Salle des fêtes

1^{er} : Remise des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail à 11h15 par la Municipalité

4 : Repas du FJEP Basket

11 : Spectacle « Chat danse » à 14h organisé par la section « Danse du monde » de l'H.A.C.L.E (*au profit de l'association « Cœur de chat » à Marly ; dons en nourriture bienvenus*). Entrée gratuite.

18 : Bal Country de l'H.A.C.L.E

26 : Elections Européennes

• En extérieur

1^{er} : Défilé du 1^{er} mai : rassemblement à 10h45 à la station de tramway « Le Galibot ». Départ du défilé à 11h vers la salle des fêtes

5 : Parcours du Cœur organisé par le service municipal des sports et les Randonneurs Hérinois (*marche de 7 kms environ ; sur inscription préalable*). Rendez-vous à 10h à la plaine sportive « Germinal » ; retour vers la salle des sports polyvalente

JUIN 2019

• Salle des fêtes

23 : Repas de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin

29-30 : Gala de danse de l'association « Arts en Mouvement »

• Salle des associations (Suzanne Lannoy-Blin)

7 : Assemblée Générale de l'association « Activités Physiques d'Entretien » à 18h

13 : Réunion d'information sur les nouveaux produits d'entretien naturels proposés par le SIAVED, de 18h à 19h30 (*sur inscription préalable à l'accueil de la Mairie ; 15 participants max*)

JUILLET 2019

• En extérieur

12 : Retraite aux flambeaux, concert et feu d'artifice à la plaine sportive « Germinal »

14 : Fête Nationale : réveil en fanfare à 6h30 dans les quartiers de la ville ; défilé à 11h (rassemblement à 10h30 à la stèle des Pompiers, derrière la Mairie) ; vin d'honneur à la salle des fêtes

28 : Concours de pétanque par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin au boulodrome de la plaine sportive « Germinal »